

les marches

pour la liberté et la
tranquillité des *FEMMES*
dans la ville

guide

méthodologique

par Dominique Poggi

explora
— **toires**

- 05 **la ville rêvée des femmes**
une ville agréable à vivre, conviviale et sécurisée
- 09 **la méthode**
les cinq objectifs et les six étapes ;
les outils adéquats ;
les points de vigilance
- 25 **effets de la méthode : l'empowerment**
- 31 **repères sociologiques**
genre, stéréotypes et « cela va de soi » ;
les racines des inégalités dans le droit à la ville ;
les impacts sur l'égalité femmes-hommes ;
une question qui devient un sujet de société
- 38 **fiche des marches exploratoires**
par À Places Égales
- 25 **bibliographie et références**
- 42 **biographie et remerciements**

Les villes ont été conçues par et pour les hommes, participant à cantonner les femmes à l'espace privé en dehors des prises de décisions. Dans la même veine et du fait du poids du patriarcat engendrant une répartition sexuée et inégalitaire des rôles, les femmes n'ont pas la même expérience du quotidien ni de l'espace public que les hommes. Les déplacements des femmes sont davantage liés aux services publics et au trajet domicile-travail, qu'aux loisirs. Ce sont elles qui vont le plus souvent chercher les enfants à l'école, qui ont la charge mentale des rendez-vous médicaux... Ces déplacements ne sont pas corrélés à une présence accrue des femmes dans l'espace public. Elles sont moins nombreuses à y pratiquer une activité sportive, y compris sur les équipements sportifs en accès libre. Elles sont victimes de harcèlement sexiste et sexuel dans la rue et adoptent des stratégies d'évitement...

L'appropriation de l'espace public par les femmes est un enjeu fondamental pour l'exercice de leurs droits démocratiques et politiques à commencer par celui du droit à la ville. Les marches exploratoires des femmes sont un véritable levier démocratique permettant de les associer pleinement à l'analyse de leur quotidien et à la construction de préconisations pour une transformation de la ville en fonction de leurs besoins et aspirations. L'expertise de « À Places Égales » et de Dominique Poggi a permis l'organisation de marches exploratoires avec les Parisiennes qui ont été un élément clé dans la transformation urbaine de la capitale et l'adaptation des politiques publiques parisiennes au prisme du genre. La méthodologie décrite ici permettra à toutes les collectivités volontaires de s'engager à leur tour sur le chemin de la transition féministe.

Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris
en charge de l'égalité femmes-hommes,
de la jeunesse et de l'éducation populaire



la ville rêvée

À travers les différentes marches exploratoires, on voit se dessiner les contours d'une ville où il ferait bon vivre, une sorte d'utopie urbaine et l'on sait que l'utopie d'aujourd'hui peut devenir la réalité de demain.

DES FEMMES

L'association À Places Égales accompagne des marches exploratoires pour la liberté et la tranquillité des femmes dans les espaces publics, en formant des collectifs territoriaux et habitantes.

L'histoire commence en 2009 quand Marie-Dominique de Suremain et moi-même avons été missionnées pour importer en France la méthode des marches, nous avons à l'époque formé 4 villes pilotes. Partenaires de France Médiation nous avons formé 12 villes en 2014-2015 et 10 villes en 2017-2018. À Places Égales a aussi accompagné des marches dans plus de cinquante villes, dans toute la France, de Chambéry à Bondy, de Rouen à Fontenay-Sous-Bois... Elle a formé des équipes projet sur différents campus universitaires, Bordeaux, Caen, Savoie Mont-Blanc, ESIGELEC.

L'association est partenaire de la Ville de Paris, elle a contribué à l'élaboration du premier guide référentiel *Genre et espace public* et a accompagné plusieurs marches exploratoires, notamment dans le 10^e (Les deux Portes, La Chapelle), dans le 18^e (La Goutte-d'Or, Charles Ermite) ainsi que des marches de jeunes filles dans le 13^e, le 20^e et Paris Centre. Elle a réalisé et coordonné le séminaire Regard sur les marches exploratoires, séminaire qui s'est tenu à la Mairie de Paris le 16 septembre 2019 et a réuni 70 personnes. Elle a aussi accompagné des marches dans le cadre du dispositif « Embellir votre quartier ».

À Places Égales propose des sessions de formation à la méthode, des accompagnements à la réalisation de marches exploratoires, ainsi que du conseil et des conférences sur les thématiques liées à la place des femmes dans l'espace public.

Pour comprendre les marches exploratoires, [voir la vidéo explicative de la plateforme européenne des mobilités : tool for engendering city infrastructure.](#)

Dominique Poggi
Fondatrice et animatrice de l'association

paroles de marcheuses

« Les marches exploratoires : un point de ralliement, une même préoccupation pour chacune, réinvestir les rues, vivre bien dans l'espace public urbain ! »

« Ça m'aiguise le regard. Avec les marches on ne regarde pas les choses de la même manière. »

La ville rêvée des femmes.

Les marcheuses veulent habiter une ville sûre, se réapproprier des espaces publics et circuler sans danger, c'est vrai pour les femmes adultes et pour des jeunes filles. Alors parfois elles demandent plus de présence rassurante et régulatrice : des éducateurs/éducatrices de rue, des médiateurs/médiatrices, ou encore des gardiennes dans les parcs et les squares. Et dans certains cas des policières et des caméras de surveillance. Il arrive aussi qu'elles demandent un rappel à la loi quand cela s'avère nécessaire (par exemple en cas de trafic intense), elles peuvent préconiser des rappels aux règles d'usage et de civilité (par exemple dans les squares et parcs).

Au-delà de la question de la sécurité, les marcheuses veulent habiter une ville où il fait bon cheminer, où il est facile de se repérer, c'est pourquoi elles insistent sur la nécessité de signaler clairement les rues environnantes, ainsi que les équipements.

Les habitantes souhaitent aussi une ville où il est possible de flâner, de circuler de jour comme de nuit, (les marches de nuit ont été plébiscitées par les habitantes), d'où de nombreuses préconisations pour un éclairage adapté.

Leur ville rêvée aussi c'est une ville où les femmes et les jeunes filles peuvent occuper des équipements sportifs dits en accès libre, qui sont le plus souvent monopolisés par les garçons ou les hommes. Elles préconisent donc des aménagements qui favorisent la mixité, par exemple un certain type de *street work out*.

Les marcheuses souhaitent une ville agréable à vivre, en tant que femmes et en particulier en tant que piétonnes, donc avec un meilleur partage de l'espace public entre voitures et piétons. Ainsi elles demandent très souvent des aménagements urbains remédiant à l'insécurité routière, pour elles-mêmes, pour les enfants... et pour les autres : passages piétons, coupe vitesse, feux de signalisation, mais aussi trottoirs élargis et bien entretenus. Ce qui renvoie à la question de l'accessibilité, pour les poussettes, les fauteuils roulants, etc.

Elles aspirent aussi à une ville embellie et à une ambiance plaisante. Favoriser une ville agréable à regarder, c'est créer un cadre de vie moins minéral, plus végétal, moins gris, plus coloré. D'autres propositions visent à promouvoir une ville où les sens soient agréablement stimulés, donc une ville bien odorante (ce qui aborde la question des toilettes publiques), une ville propre, sans déchets, sans lieux à l'abandon, sans tags agressifs. Et avec des fontaines pour écouter le bruit de l'eau toute l'année et se rafraîchir en été.

Souvent les marcheuses plaident pour une symbolique urbaine équitable, alors elles proposent de donner des noms de femmes remarquables à des rues, à des places ou à des impasses qui n'ont pas de nom (ainsi que l'ont fait les marcheuses de la Goutte d'Or). De même, elles préconisent des fresques réalisées par des femmes artistes. À travers les différentes marches exploratoires, on voit se dessiner les contours d'une ville où il ferait bon vivre, une sorte d'utopie urbaine.

Les marcheuses aspirent à habiter une ville économiquement dynamique, avec des commerces de proximité et des commerces solidaires. Certaines n'apprécient pas les concentrations de commerces réservés aux hommes (comme dans certains passages du 10^e arrt) et aimeraient une plus grande diversité de commerces.

Enfin elles veulent contribuer à animer la ville, le quartier. Elles proposent d'agir pour une ville vivante, où les habitantes se retrouvent autour d'événements festifs, d'animations artistiques, d'occasions de convivialité. C'est toute la question de la mixité et du lien social que soulèvent les marcheuses qui prônent une ville ouverte et inclusive, car la plupart de leurs propositions sont de nature à profiter à l'ensemble de la population.

Voilà, tracé à grands traits le portrait de la ville rêvée des femmes, qui est aussi une ville où elles prennent durablement leur place en tant que citoyennes.

la méthode

EN SIX ÉTAPES

C'est une méthode hautement participative.
Dans l'ADN des Marches, on trouve la concertation, la richesse
de savoirs croisés entre habitantes, techniciennes et élues,
la mise en coopération des différents acteurs et actrices.
Il s'agit de passer d'une logique pyramidale à une dynamique
de circularité.



Cinq objectifs

Sensibiliser les décisionnaires et la population aux questions qui concernent l'égalité entre femmes et hommes dans la ville

Permettre aux femmes d'apporter un regard critique et constructif sur l'aménagement urbain

Faire reculer les violences de genre, favoriser la réappropriation des espaces publics par les femmes ainsi que la mixité sociale

Rapprocher décisionnaires et habitantes

Stimuler la participation réelle des habitantes et leur puissance d'action collective, le fameux *empowerment*

Six étapes

- 1 Sensibilisation au droit à la ville et présentation de la méthode.
- 2 Atelier de cartographie.
- 3 Réalisation des marches.
- 4 Analyse participative et élaboration du rapport.
- 5 Préparation de la restitution et formation à la prise de parole.
- 6 Présentation des résultats aux autorités et concertation sur les propositions.

1. sensibilisation au droit à la ville et présentation de la méthode

Qui sensibiliser ?

Le temps de sensibilisation s'adresse à différentes personnes.

- À des élus, et/ou à des personnes décisionnaires (afin de s'assurer d'un portage politique), à des services techniques, à des professionnelles de terrain (choisies en fonction des réalités locales).
- À des habitantes qui sont informées par une réunion publique, et/ou par le relais d'associations de terrain, d'associations d'habitantes, de centres sociaux, des équipes de développement local, ou encore par le relais d'instances de concertation (par exemple les conseils de quartier). Des centres d'animation jeunesse, des établissements scolaires peuvent aussi être sensibilisés afin d'associer des jeunes filles aux marches.
- Sur les campus universitaires, il convient aussi de sensibiliser et d'associer les associations d'étudiantes et le CROUS. À cela s'ajoute la possibilité d'une communication institutionnelle, émanant de la Mairie ou de responsables d'Université visant à informer que des marches exploratoires de femmes vont se dérouler sur tel quartier ou tel campus.

Le droit à la ville¹

Cette étape permet de présenter le droit à la ville pour toutes et tous, en en précisant les aspects essentiels, c'est-à-dire :

- La capacité à participer activement, à faire valoir son point de vue et ses besoins concernant le cadre urbain, la qualité des transports, la gestion urbaine.
- Le droit de circuler librement, d'occuper l'espace public, de pouvoir être dehors,

en toute sécurité, en toute tranquillité, partout dans la ville, de jour comme de nuit, pour les activités professionnelles, familiales, associatives, citoyennes...

- C'est pouvoir choisir ses trajets, ses modes de déplacement sans avoir besoin de calculer son itinéraire, de prendre des précautions, de mettre en place des stratégies de protection.
- Le droit à la ville c'est aussi le droit aux loisirs, le droit d'utiliser les équipements sportifs et culturels et le droit au plaisir : se promener tranquillement dans la ville, musarder, contempler la beauté urbaine.
- Le droit à la ville c'est le droit à une symbolique respectueuse, sans publicité dégradante, sans images de femmes à vendre.
- Et c'est le droit de se reconnaître dans la ville, d'y trouver des modèles, des références, et ce grâce à une symbolique équitable : qui fait honneur à des femmes remarquables en donnant leur nom à des rues, des places, des stations de métro, de bus, de tram. C'est cela le droit à la ville, c'est une clef essentielle pour l'égalité et pour la citoyenneté. Or il n'y a pas égalité entre femmes et hommes, on le voit dès que l'on chausse « les lunettes genre ». De nombreuses études montrent qu'elles et ils diffèrent dans la manière de penser l'aménagement urbain et de vivre la ville².

^{1.} Henri Lefebvre définit le droit à la ville comme un droit constitutif de la démocratie. Il soutient que les villes doivent être des biens communs accessibles à tous. À Places Égales applique ces notions à l'égalité femmes-hommes dans l'espace public.

^{2.} Voir dans la quatrième partie *Repères sociologiques*, les enquêtes nationales ENVEFF et VIRAGE. Cette quatrième partie donne aussi des précisions sur les notions de genre, de stéréotypes, et sur les freins à l'égalité.

Les futures marcheuses sont sensibilisées à l'importance du droit à la ville : j'insiste sur le fait que toute entrave à ce droit peut générer des empêchements sociaux, professionnels, citoyens et limiter le champ des possibles. Ce qui met en évidence que le droit à la ville est un droit citoyen essentiel pour l'égalité³. La méthode sensibilise aussi les habitantes au fait que les espaces publics reflètent le fonctionnement de la société, avec ses normes, avec les rôles attribués aux femmes et aux hommes. Études sociologiques à l'appui, cette première étape souligne que des femmes subissent du harcèlement urbain, voire des violences, dans l'espace public, y compris dans les transports en commun. Ce qui génère un sentiment d'insécurité et/ou d'illégitimité à être dehors et aboutit à ce qu'elles évitent de sortir dans certains lieux, à certaines heures.

Enfin, la présentation de la démarche vise à donner aux habitantes la pleine conscience de leur place dans la cité en leur disant : « *Vous, utilisatrices de l'espace public, vous avez des droits pas seulement des devoirs. Vous détenez une expertise du quotidien, vous avez des savoirs qui ont de la valeur, vous pourrez les transmettre, puisque nous les mettrons en lien avec les savoirs des personnes décisionnaires, des professionnelles. Au cœur du réacteur des marches exploratoires, il y a la richesse des savoirs croisés. Votre expérience du quotidien, votre diagnostic et vos suggestions contribueront à faire évoluer les situations.* »

Et c'est bien l'expertise⁴ quotidienne des habitantes qui est convoquée pour analyser à la fois le ressenti des marcheuses, mais aussi leur perception de l'environnement. On se situe ainsi dans un aller-retour continu entre la dimension subjective « comment je me sens » et la dimension objective « qu'est-ce que j'observe ». Cette première étape permet de motiver les habitantes afin de constituer le groupe de marcheuses. Il leur est demandé de s'engager dans la durée, en précisant qu'il y aura six ou huit réunions échelonnées entre trois ou six mois. À cette étape doit

aussi se constituer une équipe projet locale qui aura pour mission d'accompagner le collectif des marcheuses à toutes les étapes, de faire le lien avec les instances décisionnaires, de rédiger le rapport qui synthétise les observations et les préconisations des marcheuses. Cette équipe devra disposer d'un temps dédié à cette mission. Pourquoi ? Parce qu'informer et mobiliser des usagères de l'espace public suppose d'aller à la rencontre de structures et d'associations, de leur présenter le projet et de les sensibiliser à l'intérêt de la démarche. Cette séquence de sensibilisation est incontournable si l'on veut que ces structures puissent mobiliser leur public et elle demande du temps.



Points de vigilance et incontournables

Il est indispensable de constituer un comité de pilotage afin de s'assurer que des décisionnaires seront partie prenante, donc s'engageront à coopérer avec les marcheuses, en se mettant à leur écoute et en donnant suite à leurs préconisations. La composition de ce comité de pilotage dépend des acteurs et actrices œuvrant sur le territoire et de la spécificité du terrain. Sa géométrie variera s'il s'agit de marcher dans un quartier d'une ville ou sur un campus universitaire. Et elle variera aussi si les marcheuses sont des adultes, des seniors, ou des jeunes filles inscrites dans un établissement scolaire ou fréquentant un centre d'animation. L'équipe projet, plus restreinte, opérationnelle, doit être composée d'une personne en lien direct avec des décisionnaires (par exemple une chargée de mission égalité femmes/hommes, ou une chargée de mission lutte contre les discriminations) de professionnelles de terrain et d'habitantes. Cette diversité au sein de l'équipe projet

favorise les passerelles et transmissions d'informations entre les différentes sphères sociétales concernées, les allers-retours entre le terrain et les institutions.

Un mode de fonctionnement participatif est aussi une clef de réussite : ces réunions ne s'inscrivent pas dans une logique descendante, où des « supposés sachants » monopoliseraient la parole. Je dirais que c'est plutôt une conversation entre les personnes qui animent cette sensibilisation et le public. Cela convoque un savoir-être interactif, qui facilite l'expression de toutes et tous, qui laisse du temps pour des questions, des remarques, des commentaires, des discussions. Corollaire de ce mode de fonctionnement participatif : les décisionnaires, les professionnelles, les membres de l'équipe projet, doivent veiller à utiliser un langage généraliste, en évitant d'utiliser des sigles, ou des termes techniques sans en clarifier le sens. Il s'agit donc de situer la parole des habitantes au cœur du processus et de donner à la vision des femmes toute son importance concernant l'aménagement urbain et les interactions dans la ville.

Veiller à faire évoluer les représentations réciproques est aussi une des clefs de réussite : dire aux décisionnaires que les propositions des habitantes ne sont jamais extravagantes, ne demandent pas d'énormes budgets et sont marquées du sceau du bon sens, du mieux vivre. De l'autre côté, dire aux habitantes que les décisionnaires ne sont pas toutes puissantes, que leurs champs de compétence sont parfois limités ainsi que leurs moyens financiers.

Des questions récurrentes sur la non-mixité

Il arrive que des personnes demandent pourquoi les marches sont non-mixtes. Je réponds qu'il y a plusieurs raisons à ce choix : que nous sommes dans une société où, historiquement, les femmes ont eu moins accès à la parole publique que les hommes. Des études récentes ont aussi montré que dans bon nombre d'instances

de concertation les femmes disposent de moins de temps de parole que les hommes.

L'étude réalisée par Yves Raibaud, *la participation des citoyens au projet urbain, une affaire d'hommes ?* montre clairement que dans les instances de concertation du Grenelle de mobilités, les femmes représentaient 25 % des participantes et seulement 10 % du temps de parole effectif.

Par ailleurs, des femmes ou des jeunes filles peuvent, en présence d'hommes, s'autocensurer, pour ménager les hommes et éviter de tenir des propos qui pourraient leur déplaire. Enfin, c'est un processus bien connu en sociologie, les personnes « dominées » ont besoin d'un temps d'entre soi pour pouvoir élaborer les conditions de leur émancipation. Récemment, la question de la non-mixité s'est posée lors de marches exploratoires sur un campus universitaire, les responsables craignant d'être accusés de discrimination envers les étudiants. L'option retenue a été d'organiser des marches d'étudiantes et des marches d'étudiants, séparément, pour ensuite mettre en regard les analyses et préconisations des unes et des autres. Mais pour avoir accompagné depuis 2009, une cinquantaine de marches, je peux dire que dans la très grande majorité des cas la non-mixité temporaire et choisie a été comprise et acceptée.

³. Je peux, à ce stade, renvoyer à la lecture du remarquable ouvrage de Reine Prat, *Exploser le plafond*, qui met en évidence que « Les inégalités se conjuguent, les manières dont elles s'exercent s'éclairent les unes les autres. »

⁴. Étymologiquement, expert vient du latin et signifiait : rendu habile par l'expérience. C'est l'ensemble des « savoirs issus de l'expérience vécue, de la pratique quotidienne d'un territoire, d'une ville, d'un quartier. » S. Rullac, Les expertises d'usage et usagère quelles définitions pour quelle participation ?

Plusieurs vidéo reportages toutes disponibles sur paris.fr :
• Rouen, les Lombardines en marche.
• Les marches de femmes pour changer la Goutte d'Or.
• Les Lettres des marches réalisées à Paris.

2. atelier de cartographie

Les marches ne sont pas des « balades urbaines » spontanées. Elles sont destinées à recueillir de façon organisée et systématique l'expertise d'usage des habitantes, à produire de l'information nouvelle, à la mettre en forme, à la communiquer et à en suivre les effets.

Ainsi on réunit le groupe de femmes qui s'est constitué au cours de la première étape ; on les invite à dessiner leurs parcours habituels, les obstacles rencontrés, les événements agréables, mais aussi les contournements d'espaces vécus comme insécurisants et/ou inadaptés aux besoins et aux pratiques quotidiennes des femmes ; leur parcours peut concerner un quartier ou tout autre territoire, comme par exemple un campus universitaire.

Les femmes, installées par table de quatre ou cinq, dessinent leurs parcours habituels, et elles qualifient ces trajets avec des gommettes de trois couleurs, un peu comme des feux de signalisation : rouge pour les lieux qu'elles évitent, qu'elles contournent, vert pour les lieux où elles se sentent bien et qu'elles fréquentent sans hésitation, orange pour les lieux où elles se sentent parfois bien, parfois mal, selon les jours et les horaires, et où elles prennent des précautions.

Les femmes sont invitées à expliquer le plus clairement possible la nature des problèmes, elles échangent à ce sujet mais respectent les divers ressentis. Cet outil cartographique (élaboré par MD de Suremain) permet à chacune de donner son point de vue sans avoir d'expérience particulière de prise de parole publique.

Notre association forme l'équipe projet à l'attitude d'écoute et à la dynamique participative, en soulignant ces points :

- Les professionnelles sont présentes pour aider les habitantes à s'approprier l'outil, pour les encourager à s'exprimer, pour recueillir leurs perceptions, et non pour leur apporter des réponses.

- L'équipe projet qui animera les ateliers et les marches proposera aux participantes un mode de fonctionnement propice aux échanges.

Les trois points du cadre propice :

- L'écoute mutuelle, car elle est facilitatrice de l'expression et permet à chaque participante de s'impliquer personnellement et concrètement.
- Le partage équitable de la parole (évitant une monopolisation de la parole par celles qui seraient plus à l'aise).
- Le respect des différents points de vue.

S'il y a des contradictions dans les perceptions et les explications, les professionnelles interviennent ponctuellement pour fluidifier les échanges dans une perspective de débat démocratique. Elles/ils sont en position de facilitateurices, posent des questions pour approfondir les récits et doivent prendre des notes, afin de garder la mémoire des échanges. En fin de cartographie, le trajet et les lieux prioritaires sont choisis par l'ensemble des habitantes.

Points de vigilance.

Le trajet et les points d'arrêt retenus doivent permettre de réaliser les marches en 2 heures maximum. Les professionnelles, sont garantes du cadre « écoute, partage, respect », car il crée de la confiance au sein des groupes et favorise l'émergence de l'intelligence collective.

Outils

- Fonds de carte lisibles (format A2), feutres de couleurs, gommettes.
- Pour des exemples de cartographies : Paris.fr, à la page « Genre & espace public »

Qu'est-ce que l'intelligence collective et que permet-elle ?

Chaque femme qui partage son expérience du dehors représente une pièce d'un puzzle ; rassemblées ces pièces vont mettre en évidence que ce qui se joue dans l'espace public n'est pas une affaire individuelle, mais un phénomène de société. En dessinant les trajets qu'elles utilisent, les futures marcheuses partagent leur vécu des espaces publics, elles observent qu'elles apprécient certains lieux, mais qu'elles redoutent et/ou contournent certains lieux. Au fil des échanges, elles prennent conscience que ces évitements ne résultent pas d'un problème individuel, d'une difficulté psychologique, de peurs irraisonnées, mais qu'ils sont le fruit de constructions urbaines et sociales : aménagements anxiogènes et/ou relations sociales asymétriques.

Il leur apparaît alors clairement que les inégalités d'accès au droit à la ville relèvent d'une construction sociale, or ce qui est construit peut-être déconstruit, transformé. Cette prise de conscience collective ouvre la porte à un processus de défatalisation, qui rend possible de réduire les inégalités dans les usages de l'espace public ; les marcheuses perçoivent qu'elles peuvent agir collectivement pour changer les situations, qu'il s'agisse d'aménagements urbains ou d'interactions sociales. La cartographie favorise chez les habitantes la mise en place d'une forme d'*empowerment*.

3. réalisation des marches

Les marches sont le moment de recueil en direct des observations et des recommandations. Cette étape s'appuie sur un guide, une grille d'observation de l'environnement urbain et humain⁵.

Le groupe parcourt le trajet qui a été retenu lors de l'atelier cartographie et s'arrête sur les points choisis. Les marcheuses observent l'environnement, chacune décrit comment elle s'y sent et analyse la signalisation, la visibilité, l'éclairage, l'adaptation des transports. On observe et on commente l'entretien général des lieux, l'aménagement, la qualité du bâti. On analyse aussi la fréquentation des lieux : qui est présent, qui est absent, qui occupe l'espace, à cette heure-là ? Il est indispensable de faire au moins deux marches, une en journée et une de nuit. Le groupe observe aussi la possibilité d'être entendue, de demander de l'aide si besoin est. Enfin, on s'intéresse aux espaces de convivialité présents sur le territoire qu'on arpente. Il y a toujours à la fois du ressenti, des observations, des analyses, mais aussi des suggestions, des propositions d'améliorations.

Les marcheuses se distribuent les rôles : l'une anime en posant les questions du guide, une autre prend des photos, une autre est gardienne du temps, une autre assure la fonction « bergère » qui consiste à rassembler l'ensemble des marcheuses à chaque point d'arrêt ; l'équipe projet assure la prise de notes. La méthode qui confie aux marcheuses des rôles précis dans l'organisation du diagnostic, contribue à augmenter leur responsabilité et leur montée en compétence ; outre l'identification des problèmes et des difficultés, les marcheuses sont invitées à imaginer, à formuler des solutions et préconisations

pour améliorer les situations. Elles peuvent, pour cela, s'appuyer sur l'analyse de lieux dans lesquels elles se sentent à l'aise.

À cette étape se construit un nouveau niveau d'*empowerment* : les marcheuses se constituent en force de propositions et en collectif d'expertes, tout en s'appropriant la méthode. Au passage, on note que la marche de nuit est aussi une occasion d'émancipation pour certaines femmes qui ne sortaient pas ou très peu de nuit, ce qui contribue à élargir le champ des possibles.

Tout comme pendant l'atelier cartographie, l'écoute mutuelle, le partage de la parole et le respect des différents points de vue sont indispensables. Si besoin est, l'équipe projet peut rappeler l'importance de ce mode de fonctionnement. Ce diagnostic en marchant est bien autre chose qu'une simple analyse critique, qui se contenterait de mettre en exergue ce qui dysfonctionne dans l'aménagement urbain ou dans les usages de la ville ; les marcheuses pointent aussi ce qu'elles apprécient, ce qui correspond à leurs besoins, à leurs aspirations.

Et surtout, elles sont invitées à formuler des propositions ; pour cela elles peuvent s'inspirer de bonnes pratiques urbaines qu'elles ont repérées et elles peuvent imaginer des nouvelles formes d'aménagement urbain, des nouveaux types d'interactions avec autrui. À cette étape, (comme à la suivante) on leur propose de laisser libre cours à leur créativité urbaine et relationnelle.

Les préconisations des marcheuses

Bon nombre de préconisations concernent la sécurité routière : passage piétons, feux de signalisation, limitation

paroles de marcheuses

« On aimerait le faire dans d'autres quartiers et pourquoi pas devenir des ambassadrices des marches et rencontrer des femmes sur d'autres villes. »



de vitesse, élargissement des trottoirs, meilleur partage de l'espace public. D'autres suggestions concernent l'éclairage, la propreté, une signalétique efficace, mais aussi des actions de médiation, une présence humaine rassurante, ainsi que des activités artistiques ou artisanales, des brocantes, des jardins partagés. Un espace public inanimé n'est pas un espace où il fait bon circuler, à l'inverse tout ce qui contribue à animer, à faire vivre un quartier, une ville, un campus, contribue au sentiment de tranquillité.

Il est important de préciser aux habitantes que toutes leurs préconisations seront entendues, souvent suivies d'effets, mais que certaines ne seront peut-être pas réalisables : dans ce cas il leur sera expliqué pourquoi. Et tout au long de l'expérience les marcheuses sont invitées à ne pas se censurer, à oser formuler des propositions, y compris pour elles-mêmes.

Pourquoi les inviter ? Parce que, du fait de l'éducation, du contexte culturel, des stéréotypes, les femmes sont conditionnées à prendre soin des autres

et d'abord des autres. J'ai souvent observé que les marcheuses ont tendance à formuler des préconisations pour la sécurité des enfants, pour l'accessibilité des aménagements aux personnes porteuses de handicaps, pour les personnes âgées, mais spontanément elles mettent peu en avant des propositions pour leur bien-être, leur confort, leur pleine jouissance de la ville. C'est pourquoi il est utile de relancer les marcheuses en leur demandant : « Mais pour vous, en tant que femmes, qu'est-ce qu'il serait bon de mettre en place ? ».

Alors émergent des idées telles que :

- Ouvrir un salon de thé et le gérer
- Avoir des stages d'auto défense
- Donner un nom de femme célèbre à des lieux (place, rue)
- Monter un groupe d'échanges, de savoir, pour transmettre des connaissances...

Quand une marche est terminée, il est souhaitable de prendre un temps pour stimuler un partage, un retour d'expérience entre les marcheuses. L'équipe projet prend note des réponses, et la synthèse des réponses apportées après chacune des marches (je rappelle qu'au moins deux marches sont nécessaires, une de jour, une de nuit) constituera une sorte de déclaration d'intention, comme une charte des marcheuses. Laquelle charte pourra ensuite être présentée aux décideurs et partenaires lors de la séance de restitution à la sixième étape.

Les trois questions à poser :

- Pourquoi vous avez eu envie de vous engager dans ces marches ?
- Qu'est-ce que ça vous a apporté ?
- Qu'est-ce que vous en attendez ?

⁵. Voir en annexe la fiche des marches exploratoires, développée par À Places Égales.

4. analyse participative et élaboration du rapport

Marcheuses et équipe projet coopèrent pour analyser le matériel recueilli : observations, photos prises pendant les marches et recommandations. C'est un temps d'analyse participative et de travail sur la mémoire. Il est aussi possible d'aller chercher sur internet des images d'aménagements et d'animations afin de donner des exemples concrets illustrant les préconisations des marcheuses. Après une première mise à plat des données recueillies, l'équipe projet préfigure le rapport de synthèse, que les marcheuses complètent, modifient, valident.

Au cours de cette co-construction les marcheuses s'auto-identifient comme un collectif en capacité de finaliser un diagnostic assorti de propositions, ce qui contribue à renforcer le sentiment de leurs droits et de leur valeur, base d'un *empowerment*.

parole de marcheuse

« Je me suis rendue compte que j'avais droit à la parole. On a pu mêler des opinions, croiser nos idées, en inventer. »

Ce rapport sera ensuite transmis aux décideurs, plusieurs semaines, (au minimum deux) avant la séance de restitution afin qu'ils et elles puissent apporter des réponses aux marcheuses lors de cette séance de restitution (à la sixième étape).

Points de vigilance et incontournables

L'équipe projet a pour mission d'informer les décideurs, les services techniques et les partenaires locaux de l'avancée du processus et pas seulement par mail ; elle doit aller les rencontrer en direct, surtout quand le rapport est élaboré, afin de les amener à rechercher des solutions concrètes et des financements pour apporter des réponses aux préconisations du collectif des marcheuses. En fonction des propositions émises par les marcheuses, l'équipe peut être amenée à contacter de nouveaux décideurs, qui n'avaient pas été identifiés au début du processus ; ainsi récemment, j'ai observé qu'outre des élus de la ville, des aménageuses, des membres de la préfecture, il est nécessaire de mettre dans la boucle des responsables de la Métropole ; certaines préconisations relevant de sa compétence.

Autre fonction de l'équipe projet : prévoir (au moins plusieurs semaines à l'avance) la date de la séance de restitution, inviter les membres du comité de pilotage et les partenaires concernés ; trouver un calendrier commun s'avère souvent compliqué, j'ai pu observer que les dates ont parfois été reportées à plusieurs reprises et je recommande vivement d'anticiper afin d'augmenter les chances de réunir acteurs et actrices concernées par les marches.

5. se préparer et se former à la prise de parole

La préparation

Il est utile de préparer soigneusement l'étape de restitution, afin que les marcheuses aient une vision claire de la manière dont se déroulera la dernière étape : le temps sera relativement court, autour de deux heures et divisé en trois parties : un temps de marche avec les décideurs, un temps de prise de parole collective, et un temps de concertation autour des préconisations de marcheuses. Concernant le premier temps, on ne pourra pas refaire toute la marche avec les décideurs, il faut choisir deux points d'arrêt (maximum trois) faisables en trente minutes environ ; refaire une partie de la marche permet de leur montrer concrètement, sur le terrain, à quoi correspond le diagnostic réalisé par les marcheuses.

On doit aussi décider qui, parmi les marcheuses, va commenter les problèmes identifiés sur chacun des points : sur la base du volontariat, elles se répartissent les rôles, choisissent qui sera responsable de la présentation des différents points du diagnostic. Le mieux est qu'elles fonctionnent en binôme (c'est rassurant d'être à deux) et qu'elles disposent de fiches mémoire pour chaque point d'arrêt.

Un autre temps (5-10 min) sera consacré à la prise de parole du collectif des marcheuses ; je rappelle qu'après chaque marche et après la séance d'analyse participative, trois questions sont proposées aux marcheuses : pourquoi vous êtes-vous engagées, qu'est-ce que ça vous a apporté, qu'est-ce que vous en attendez ? La synthèse des réponses constitue la trame de la déclaration d'intention des marcheuses.

La formation

Afin que les marcheuses se sentent à l'aise pour exposer leur charte, je leur propose une formation à la prise de parole en public, avec des outils facilement appropriables : comment fonctionne la communication orale, comment gérer le trac, comment placer sa voix, comment s'affirmer tranquillement, comment négocier sereinement et efficacement ? J'ai recours à la méthode des Quatre Intelligences⁶. Les marcheuses expérimentent détente, mais aussi enracinement, concentration, présence dans le corps et capacité à garder son calme. La formation inclut un travail sur la voix : comment bien articuler, comment projeter sa voix, comment utiliser le bon rythme, le bon débit, le bon volume, ceci afin de capter l'attention des personnes dans le public.

Des outils issus des méthodes de développement personnel sont aussi fournis : prendre conscience du monologue intérieur, débusquer les scénarii catastrophes qui génèrent stress et trac. Et aussi, impulser des regards sur soi qui contribuent à augmenter l'estime de soi et la confiance en soi.



6. À retrouver sur le blog [À Places Égales](#). Méthode que j'ai créée, qui inclut des exercices physiques : étirements et dynamisation ainsi que des techniques respiratoires, issues des arts martiaux internes non violents, en particulier le Qi Gong.

Cette formation, dispensée au collectif, insiste sur les bénéfices d'un travail d'équipe et sur la force de la solidarité entre marcheuses lors de la prise de parole face aux décideurs. Ainsi les marcheuses acquièrent des outils qui leur seront utiles bien au-delà de la présentation de leur diagnostic. Elles s'entraînent à accueillir les décideurs, elles se préparent à leur exprimer collectivement les raisons de leur engagement dans les marches, ce qu'elles ont découvert et ce qu'elles en attendent pour l'avenir. Elles renforcent leur identité d'expertes dans l'usage quotidien de l'espace public et c'est souvent au cours de cette préparation que les marcheuses donnent un nom à leur collectif, afin d'augmenter leur visibilité.

C'est une nouvelle étape dans le processus d'*empowerment*. Sur le plan pratique, on optera pour une salle assez grande où l'on peut être debout, en cercle, prendre sa place dans l'espace, ce qui aide à prendre sa place dans la société. D'expérience, je peux dire que les marcheuses sont en général très motivées pour suivre cette formation ; la prise de parole est, on le sait, souvent compliquée pour les femmes, a fortiori quand il s'agit de le faire face à des « autorités ».



parole de marcheuse

« Avant je pensais que c'était à moi de m'adapter à ma ville, là je me suis rendue compte que la ville pouvait s'adapter à moi. »



6. diagnostic et recommandations

Cette étape de restitution positionne les marcheuses en puissance invitante et en force de propositions. Elles sont au contact direct des élus, services de la Ville, partenaires institutionnelles, associations. Ce sont elles qui les emmènent refaire une marche afin de faire constater sur le terrain les problématiques identifiées dans le diagnostic, mais aussi les aspects positifs du cadre de vie et de la vie de quartier. Dans un second temps, de retour en salle, les marcheuses prennent la parole pour exprimer collectivement les raisons de leur engagement dans les marches, ce qu'elles ont découvert et ce qu'elles en attendent pour l'avenir. C'est la déclaration d'intention, la charte des marcheuses.

Ensuite vient le temps de concertation et de négociation : les différentes propositions sont présentées et les décisionnaires disent ce qu'il est possible de faire, par qui, comment et avec quel échéancier. Un relevé de décisions est réalisé qui garde trace de cette concertation et des engagements pris. Cette étape est particulièrement valorisante pour les marcheuses, car très souvent les décisionnaires les félicitent pour la pertinence de leur regard sur l'espace public, pour le sérieux de leurs analyses et pour l'intelligence de leurs préconisations.

Cet *empowerment* qui s'est construit pas à pas s'inscrit dans le temps et se manifeste dans la durée, car, après l'étape de restitution, les marcheuses continuent à s'inscrire dans une démarche citoyenne, dans une dynamique d'actions participatives et collectives. Les propositions doivent être suivies de mesures concrètes, c'est un processus qui s'inscrit aussi dans la durée et suppose que les responsables politiques et techniques se donnent les moyens de les

mettre en œuvre. Trois ou quatre mois après cette séance de concertation, les marcheuses et l'équipe projet rencontrent les personnes responsables de la mise en œuvre des préconisations. Le but est de faire le point sur les réalisations qui ont permis de faire évoluer les situations problématiques. Ce suivi de la mise en application des recommandations se déroule jusqu'à obtention des réalisations et des changements d'usage nécessaires.

Points de vigilance

Cette sixième étape est un moment fort en émotions en raison des enjeux qu'il comporte. D'abord pour les marcheuses qui vont relever le défi de prendre la parole devant un public d'autorités officielles, qui vont assumer leur statut d'expertes du quotidien, dotées d'un savoir fondé sur leur pratique de terrain et sur leur usage régulier de l'espace public. Elles ont donné du temps, de leur énergie, se sont investies dans la durée, elles ont activé leur sens de l'observation, leur imagination urbaine créatrice, elles sont en attente de réponses à leurs préconisations.

Les décisionnaires savent que les marcheuses, et l'ensemble des publics concernés vont observer la manière dont les propositions émanant du diagnostic seront prises en compte. En étant à l'écoute, en apportant des réponses claires, concrètes, précises, les décisionnaires contribuent à éviter la fatigue démocratique et la dépression participative. Reconnaître la valeur de la parole des habitantes contribue à renforcer la confiance envers les institutions en prouvant et légitimant l'utilité de la concertation. Cette étape peut donc, au regard de ces enjeux, porter une

charge émotionnelle importante tant du côté des marcheuses que de l'équipe projet et des décisionnaires, avec des inquiétudes : quelle sera l'ambiance ? Y aura-t-il des tensions, voire des conflits ? Mais aussi avec des espoirs : le dialogue constructif fonctionnera-t-il ? Les regards croisés seront-ils source d'enrichissement ?

D'où l'importance d'une bonne préparation de l'ensemble des acteurs et actrices qui vont participer à cette étape. Il faut veiller à ce que les élus, fonctionnaires et autres responsables soient bien, le jour de la restitution, en attitude d'écoute, et non en supposées sachant. Rappeler qu'un des objectifs est de favoriser un rapprochement entre décideuses et habitantes, ce qui implique de faire un pas de côté afin de fonctionner en circularité et non sur un mode pyramidal.



Les écueils à éviter

L'expérience m'amène à attirer l'attention sur les principaux écueils :

- Un manque de portage politique cohérent
- Certaines difficultés des professionnelles, des services techniques, des responsables d'aménagement, à se départir d'un positionnement de sachant.
- Le risque d'une instrumentalisation des marcheuses à des fins sécuritaires ou à l'entretien des espaces. Les marches impulsent une vision « au grand-angle », qui intègre l'égalité femmes-hommes dans la vie de la cité et vise à promouvoir le plein exercice de la citoyenneté.

Les principales clefs de réussite

- Un portage politique cohérent avec l'inscription des marches dans une politique publique globale en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la prévention des violences de genre.
- L'articulation avec des dispositifs tels que les budgets genrés et la recherche de données genrées.
- La capacité des partenaires à faire un pas de côté pour mieux écouter et reconnaître l'expertise d'usage des habitantes.
- La solidité de l'équipe projet, constituée d'une personne de la Mairie, et d'une ou plusieurs personnes de terrain, avec du temps dédié, une capacité à maintenir la mobilisation des femmes dans la durée et à les convaincre que leurs propositions seront prises en compte.
- Un lieu, un port d'attache, où les marcheuses se retrouvent aux différentes étapes, avec une attention portée à la convivialité.
- La prise en compte des deux A : aménager et accompagner est aussi une clef de réussite, car pour que des aménagements génèrent des changements d'usage, il est pertinent d'accompagner les habitantes dans leur réappropriation des espaces aménagés.
- La persévérance dans le déconditionnement durable, afin que les marcheuses se sentent légitimes pour apporter leur regard sur l'aménagement urbain et exercer pleinement leur droit à la ville. Déconditionner revient à transmettre des données clés sur l'histoire des droits des femmes ; on peut aussi indiquer aux marcheuses des ouvrages (essais, enquêtes) traitant de la place des femmes dans l'espace public. Depuis des années, de nombreuses études sont publiées sur ce sujet et méritent d'être connues (voir la bibliographie en annexe). Quand j'accompagne des marcheuses, je leur fais part de propositions originales et d'expériences innovantes émanant d'autres collectifs de marcheuses, c'est une façon de partager des bonnes pratiques qui peuvent être source d'inspiration.



effets de la méthode

Comment se manifestent les différentes formes de l'*empowerment* découlant de l'engagement d'habitantes dans des marches exploratoires ?

L'EMPOWERMENT



« C'est pour s'appropriier tous les espaces, sans se mettre des barrières et se sentir libres d'aller dans tous les endroits sans qu'on se sente exclues.

Pour donner de l'étincelle pour mieux se mouvoir sans appréhension, en toute confiance et en sécurité. »



Confiance en soi, compétences et légitimité

Au terme de la démarche, après la séance de restitution, généralement très appréciée par les élues et autres décideurs, les marcheuses ont manifestement pris confiance en elles : elles ont conscience de leur légitimité à agir, à prendre la parole et à faire valoir leurs points de vue. Par ailleurs elles ont acquis des compétences sur le fonctionnement des institutions locales, par exemple, sur les champs de compétence des collectivités territoriales ou sur les circuits de décisions. Elles ont aussi expérimenté la richesse d'une coopération avec des professionnelles de terrain, se sont senties écoutées et reconnues en tant qu'expertes du quotidien. Cette synergie entre prise de confiance et acquisition de connaissances amène certaines à investir différentes instances de concertation ; des habitantes qui participaient déjà à des conseils citoyens y vont en étant plus affirmées dans leur prise de parole. Éventuellement elles incitent d'autres habitantes à y participer, dans une dynamique d'essaimage. Elles participent également à des projets de renouvellement urbain, et d'ailleurs dans certains cas leurs préconisations ont été intégrées dans les projets de renouvellement urbain (par exemple à Fontenay-sous-Bois). Cela représente évidemment une reconnaissance de la pertinence et de l'importance du regard des marcheuses ; il en découle une valorisation du travail de diagnostics et de propositions réalisé par les marcheuses.

Cette prise de confiance se manifeste aussi quand des marcheuses prennent la parole à l'occasion du 8 mars ou du 25 novembre pour faire part de leur expérience, faire valoir le droit des femmes à habiter une ville apaisée et à participer à l'aménagement urbain. Ici des marcheuses écrivent un récit collectif de leur expérience (à Rouen), là (à Stains), d'autres réalisent une exposition photo qu'elles présentent elles-mêmes devant des élues et des responsables institutionnelles. Enfin, des marcheuses témoignent de leur

engagement et de ce que cette expérience leur a apporté en participant activement à des sessions de formation de professionnelles ou dans des séminaires de rencontres sur les thématiques genre et espace public.

Liens sociaux et engagement collectif durable pour le droit à la ville

Les marcheuses ont élargi leur cercle relationnel, elles soulignent souvent qu'elles ont fait la connaissance d'habitantes du quartier et qu'elles souhaitent entretenir ces nouveaux liens. Certaines créent un groupe *Whatsapp*, d'autres envisagent de monter une association, afin de continuer à se retrouver pour mettre en œuvre des actions collectives. Elles ont pris goût à la force du collectif et n'entendent pas y renoncer. Elles veulent faire perdurer leur implication pour améliorer la vie de la cité, elles se lancent dans des modalités originales de réappropriation collective d'espaces qu'elles évitaient ou contournaient auparavant. Elles manifestent la volonté de faire changer les comportements inappropriés, en lien avec les violences dans les espaces publics et le harcèlement urbain ordinaire. Elles se sentent plus légitimes pour exercer leur droit à la ville, elles ont conscience que c'est un droit essentiel pour l'égalité. Elles s'organisent pour réinvestir collectivement des espaces dans lesquels elles se sentent tranquilles et à l'aise, squares, jardins partagés ou équipements de *street work out*.

Quant aux marches de nuit, elles ont un impact particulièrement puissant sur les habitantes : elles éprouvent un sentiment nouveau, celui de se sentir en sécurité dehors, la nuit, grâce à la force du groupe ; sortir dans la ville la nuit en se sentant légitime est une expérience qui laisse des traces et donne de bonnes idées. Les marcheuses se sentent aussi en droit de faire évoluer la symbolique urbaine en proposant que soient donnés des noms de femmes célèbres à des rues, à des places qui n'ont pas de nom (Goutte d'Or — Paris, Champigny). Après la séance de restitution, elles font des recherches,

discutent en groupe des choix à retenir, suggèrent des noms et vont dans certains cas participer au conseil municipal pour présenter leurs idées (Les Lombardines, Rouen.) Elles peuvent aussi préconiser que des femmes graffeuses réalisent des fresques sur les murs de leur quartier (10^e arrt) ou sur des palissades temporaires (Goutte d'or).

Visibilité et affirmation dans l'espace public

Au fil de la démarche, les habitantes s'affirment visuellement dans leur quartier, elles portent des badges, ou des tee-shirts, ou des casquettes, ou des sacs sur lesquels sont inscrits et/ou dessinés « Marches exploratoires de femmes » (Morbihan). Les marcheuses, à la fin du processus, ont souhaité porter des gilets réfléchissant afin d'être visibles dans l'espace public (Goutte d'or). À Plaisir, dans les Yvelines, les habitantes avaient visionné le film sur la Goutte d'Or au cours de la session de sensibilisation ; elles ont alors voulu aussi être visibles dans les rues. Avec le service communication de la Ville, ont été conçus et mis à leur disposition, des gilets couleur fuchsia. Au dos des gilets on peut lire « marche exploratoire » accompagné d'un dessin d'habitantes en

parole de marcheuse

« C'est important pour le quartier, pour la fraternité, le vivre ensemble. J'apprécie qu'on s'intéresse au quartier. Et il faut changer l'image du quartier. »

train d'échanger, de prendre des photos. Ce type de visibilité contribue à forger une identité de collectif d'expertes, qui est ainsi identifié et reconnu à la fois dans l'espace public et auprès des décisionnaires et des partenaires. C'est aussi une façon de construire et de renforcer un esprit d'équipe.

Essaimage et démultiplication

Des collectifs de marcheuses se sont mobilisés pour inciter des femmes de leur quartier à les rejoindre, devenant relais de sensibilisation ; on observe aussi des cas où des marcheuses sont allées dans d'autres quartiers de la ville pour faire connaître leur expérience et pour donner envie aux femmes de s'engager dans cette démarche. Certaines marcheuses ont souhaité approfondir leur connaissance de la méthode des marches : elles ont demandé à être formées afin non seulement de devenir ambassadrices en direction d'autres quartiers, mais aussi d'être en mesure d'animer ou de co-animer des marches, comme cela s'est passé à Stains.

Des transferts de compétences et une application étendue des lunettes genre

Ce que les femmes ont appris et vécu au cours des marches, elles s'en servent dans d'autres domaines : elles ont été sensibilisées au droit à la ville, elles ont exploré collectivement les obstacles à leur liberté de circuler, qu'il s'agisse d'aménagements androcentrés ou de rapports sociaux asymétriques entre les femmes et les hommes. Elles ont chaussé les lunettes genre, et elles voient ainsi plus précisément les inégalités femmes/hommes qui sévissent, par exemple dans le domaine du travail, des activités sportives et de loisirs, des relations conjugales et ainsi de suite. Et elles ont expérimenté qu'il est possible de faire évoluer des situations d'inégalités et d'oppression dans les espaces publics, alors pourquoi pas ailleurs ? Comme les marches exploratoires impliquent que les habitantes participent à des ateliers, à des réunions, à des marches, elles doivent dégager du temps, ce qui n'est

pas toujours facile pour bon nombre de femmes ; y parvenir, donner la priorité à des actions citoyennes, constitue une forme d'émancipation, une mise à distance des contraintes imposées. On observe aussi des effets remarquables sur le plan individuel : des marcheuses expriment l'envie de reprendre un travail, certaines démarrent des formations.



Un horizon de vie élargi

Parce qu'elles sont sorties de l'isolement, parce qu'elles ont partagé leurs expériences, parce qu'elles ont acquis des outils d'analyse capitalisables, parce qu'elles ont intégré la richesse de l'intelligence collective, les marcheuses ont fait un pas de côté par rapport au conditionnement et aux normes qui restreignent leur liberté. Elles ont découvert certains lieux de leur quartier et ont élargi leur périmètre de vie urbaine. L'horizon mental s'est aussi élargi, car les marcheuses ont développé une image d'elles-mêmes valorisée : elles se perçoivent comme actrices et citoyennes légitimes tant dans les espaces publics que dans les

lieux de décisions et les espaces de pouvoir.

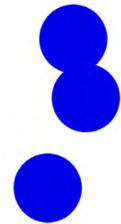
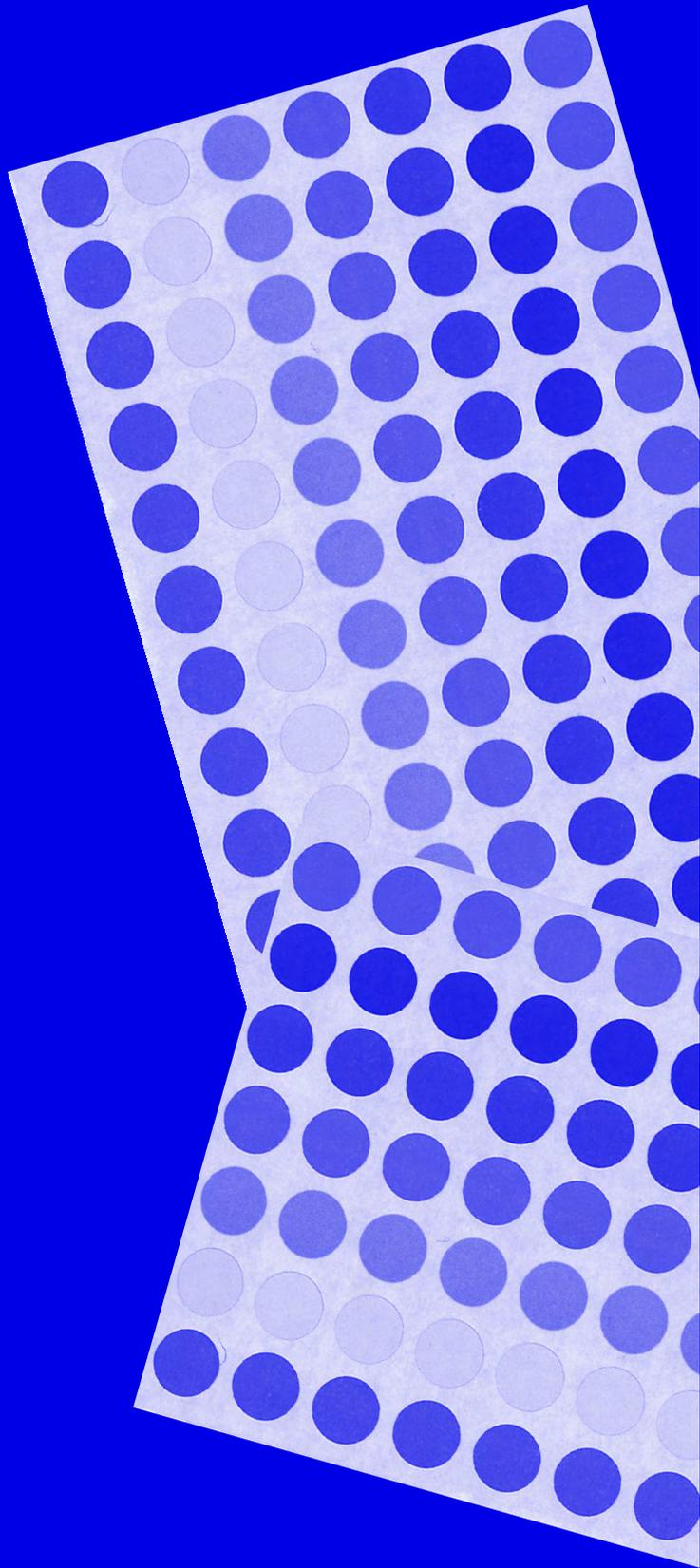
« Nous disons que nous voulons marcher tranquille dans les rues, sur les ponts, le long des quais, à toute heure du jour et de la nuit, sans devoir prendre mille et une précautions. Dans les quartiers animés, dans les avenues calmes, nous voulons pouvoir déambuler, détendues, souriantes, à notre rythme, pour notre bon plaisir. » *Les livres promeneuses.*

Pour conclure : l'importance de la méthode

Au cours de ce processus les marcheuses prennent pleinement conscience qu'elles ont des droits (et pas seulement des devoirs), qu'elles ont un savoir, qu'elles peuvent le transmettre, qu'elles apportent un regard pertinent sur l'aménagement urbain et sur les relations entre femmes et hommes dans l'espace public. Enfin, la méthode des marches exploratoires s'organise autour de quatre C : *concertation, circularité, coopération et co-construction* de la ville. Ces quatre bases sont fondamentales pour remédier à la fatigue démocratique et à la dépression participative en impulsant un dialogue fertile entre décisionnaires et habitantes.

REPÈRES

socio
logiques



Le genre

Qu'est-ce que c'est et en quoi ça diffère du sexe biologique ? Le « sexe » fait référence aux différences biologiques entre les hommes et les femmes, alors que le « genre » désigne un système qui établit les différences sociales et culturelles entre hommes et femmes ; ces différences sont acquises, et non pas innées, donc elles sont susceptibles de changer selon les nations, les périodes historiques et selon l'évolution des rapports sociaux entre femmes et hommes. Dans la perspective de genre il n'existe pas d'essence de la « féminité » ni de la « masculinité », tout au long de la vie on apprend à avoir les comportements socialement attendus d'une femme ou d'un homme. Le genre n'est donc pas un effet de la nature, mais une construction sociale résultant, entre autres, du conditionnement par l'éducation familiale, par l'éducation scolaire, et par différents vecteurs de socialisation, dont les pratiques culturelles et sportives. Cette construction aboutit à une hiérarchisation des rapports sociaux entre hommes et femmes et assoit un système de domination. Les violences faites aux femmes sont le point ultime de cette domination. Ainsi la société attribue des rôles, des tâches, des caractéristiques et des comportements différenciés selon le sexe. C'est ce qu'on appelle l'assignation sociale aux rôles féminins et masculins.

Les stéréotypes

Cette construction sociale des rôles tire son efficacité des stéréotypes : les stéréotypes sont un ensemble de croyances collectives, d'opinions généralisées, souvent ancrées dans l'inconscient collectif. Cet ensemble de croyances donne une image simplifiée ou caricaturée d'une personne en raison de son appartenance à un groupe, un sexe, une origine sociale, ethnique, une classe d'âge, une orientation sexuelle. Les stéréotypes sexués imprègnent fortement les mentalités et amènent à penser, par exemple, que pour des raisons biologiques les hommes seraient conquérants, dominants, forts en mathématiques, en

sciences et en techniques, mus par des pulsions sexuelles incontrôlables, peu doués pour la tendresse et la communication affective. Les femmes n'auraient ni le sens de l'orientation ni la bosse des mathématiques, elles aimeraient se mettre au service des autres, seraient facilement débordées par leurs émotions, seraient craintives, et ainsi de suite. Un exemple parmi d'autres du rôle des stéréotypes : dans les années 2000 l'idée courait que si les femmes éprouvaient un sentiment d'insécurité dans l'espace public, c'était à cause d'une soi-disant vulnérabilité naturelle des femmes. Les travaux de Marylène Lieber ont fait voler en éclat ce stéréotype (voir plus loin, *Repères sociologiques : Les racines des inégalités*).

De même les enquêtes ENVEFF et VIRAGE⁷ ont montré que les femmes subissaient effectivement des violences et du harcèlement dans les espaces publics, et les enquêtes sur les transports publics ont confirmé ces données. Les chiffres sont sans appel. Il ne s'agit ni de nature féminine, ni de faits divers, mais bien de phénomènes de société. Les stéréotypes sont masqués par le « cela va de soi », un ensemble de croyances et de normes dominantes dans la société qui sont partagées par la majorité, sans être questionnées ; il va de soi, par exemple, que la ville est neutre, accessible à tous et à toutes. Ces notions impactent les façons de vivre dans l'espace public, car on ne peut pas séparer ce domaine de l'ensemble des normes, des modes de pensée et des pratiques à l'œuvre dans l'ensemble de la société. Le contexte global constitue en quelque sorte la toile de fond sur laquelle se dessinent les usages de la ville, l'aménagement urbain et plus en amont, les politiques publiques.

7. Voir plus loin les enquêtes nationales ENVEFF et VIRAGE.

premiers repères chronologiques

— **années 70** : la question de la place des femmes dans l'espace public a été un thème dont les luttes de femmes se sont emparées, par exemple en organisant des manifestations de nuit.

— **avril-mai 1974** : paraissait dans le numéro des *Temps Modernes : Les femmes s'entêtent*, un article intitulé « Structures urbaines et réclusion des femmes » qui pointait les limites que les femmes rencontraient dans l'espace public. Les deux auteurs partagent le fruit de leurs réflexions en tant qu'utilisatrices des villes : « Réflexions qui furent pour nous une prise de conscience progressive du fait que la structure spatiale des villes reflétait la division de sexes, la domination masculine, qu'elle illustre de façon très pertinente la situation faite aux femmes.[...] On a trop tendance à considérer que les villes sont des objets neutres » Article signé par deux sociologues, sous les pseudonymes Claude Enjeu et Joana Savé alias Monique Coornaert et Dominique Poggi.

— **années 90** : des associations de femmes de plusieurs pays d'Europe faisaient le constat suivant : les femmes sont largement absentes des décisions de gestion de la ville, de l'habitat et de l'aménagement du territoire. Pourtant, leurs activités, et en particulier leurs activités familiales, les rendent plus sensibles que les hommes à la qualité du cadre de vie et des services urbains. Ces associations de femmes ont donc rédigé la *Charte européenne des femmes dans la cité*. Elle affirme les points suivants :

- Les femmes doivent être associées à tous les niveaux de décision en matière d'aménagement du territoire, d'espace urbain, d'habitat, de transports et d'environnement.
- Les femmes peuvent jouer un rôle déterminant dans la transformation et l'amélioration du cadre de vie.

- On doit donc mettre en place une démocratie paritaire à tous les niveaux de décision, ce qui permettra une meilleure implication des femmes dans une citoyenneté active.
- La prise en compte de l'expertise des femmes, en tant qu'habitantes et usagères de la ville doit devenir un enjeu politique.
- Le Développement durable : les femmes doivent être pleinement associées aux politiques de maintien des équilibres écologiques.
- La Sécurité et la mobilité : toutes les femmes, et en particulier celles qui comptent parmi les plus défavorisées ou isolées, doivent disposer de toutes les facilités d'accès aux transports afin de se déplacer librement et en toute sécurité. Cette charte, élaborée par la société civile, a inspiré ensuite des communes et des régions, qui ont adopté depuis 2006, *La charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques locales*⁸, aujourd'hui signée en France par 330 collectivités territoriales (et 2000 en Europe).

— En 2002-2003 : une recherche-action⁹ a été menée dans les quartiers populaires de l'est du Val d'Oise, elle portait sur l'emploi des femmes, leur participation à la vie locale et l'avenir des jeunes filles. Mais les habitantes ont ajouté les questions d'aménagement urbain et de sécurité dans les espaces publics, car elles considéraient ces thèmes comme essentiels. Ces questions ont émergé spontanément, preuve que le terrain peut être en avance sur les institutions, puisque ces deux axes sont des objectifs centraux des marches exploratoires, qui n'ont été lancées par l'État qu'en 2009.

8. Voir : <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/zoom-sur/article/charte-europeenne-pour-l-egalite>

9. *Droit de cité pour les femmes*, C.Bulot, D.Poggi, Éditions de l'Atelier, 2004.

Les racines des inégalités dans l'accès au droit à la ville

L'éducation différencielle

La recherche de Marylène Lieber¹⁰ montre que le sentiment d'insécurité des femmes résulte, entre autres, de l'éducation : très jeunes, les filles sont soumises à des recommandations de prudence par leur famille ; elles sont conditionnées à l'idée qu'elles sont vulnérables dehors. Le remarquable ouvrage *Du côté des petites filles* analyse dès 1973 la manière dont parents et adultes ont des comportements différents selon le sexe de l'enfant.

Les cours de récréation

Dès la cour de récréation, les jeux construisent des inégalités dans l'occupation de l'espace entre filles et garçons : le terrain de football, accaparé par les garçons, occupe un espace considérable au sein de la cour de récréation. Les filles sont reléguées à la périphérie. La situation change quand le ballon est remplacé par des jeux créatifs invitant à des coopérations entre filles et garçons. (Voir les travaux et publications d'Edith Maruejols, en particulier *Faire je[u] égal*.)¹¹

Les clichés culturels

Les images de femmes fragiles (même si on note une évolution ces dernières années) renforcent les stéréotypes d'incapacité des femmes à se défendre. Yves Raibaud¹² souligne aussi que divers facteurs contribuent à mettre les femmes mal à l'aise dans la ville : affichage sexiste, statues de femmes nues, prostitution, noms de rue masculins, cultures urbaines masculines, graffiti, sports urbains.

Les violences et harcèlements dans les espaces publics et dans les transports ne sont pas des faits divers, mais des phénomènes de société. L'enquête ENVEFF (France : Enquête nationale sur les Violences envers les Femmes)¹³, menée en 2000 auprès de 7 000 femmes entre 20 et 59 ans, a révélé qu'une femme sur cinq

avait subi au moins une violence dans l'espace public au cours des douze derniers mois.

L'enquête VIRAGE¹⁴ en 2015 montre qu'une femme sur 4 a subi au moins une violence dans les espaces publics au cours des 12 derniers mois. 14 % d'hommes ont été confrontés à des violences (mais ce sont plutôt des bagarres) alors que les femmes subissent des violences à caractère sexiste ou sexuel (ce qui peut aussi être le lot d'hommes gay ou de personnes transgenres). Trois millions de femmes ont subi de la drague importune. Ce sont surtout les jeunes qui sont affectées : entre 20 et 25 ans plus de la moitié des femmes sont confrontées à des violences dans les espaces publics. Les enquêtes dans les transports publics¹⁵ montrent que deux tiers des victimes d'injures et d'insultes dans les transports en commun sont des femmes et l'écrasante majorité des violences sexuelles sont le lot des femmes. Les victimes de coups et blessures sont principalement des hommes. En Île-de-France, six femmes sur dix craignent une agression ou un vol dans les transports en commun, contre trois hommes sur dix. Selon une étude de la Fédération nationale des Associations d'usagers des transports¹⁶, 87 % des femmes ont été victimes de harcèlement dans les transports. Et seulement dans 5 % des cas des témoins interviennent... Une enquête réalisée à Bordeaux auprès de 5000 personnes montre que 87,5 % des femmes ont subi des agissements sexistes ou sexuels dans les transports en commun¹⁷.

10. *Genre, violence et espaces publics, la vulnérabilité des femmes en question*, Paris, Les Presses de Sciences-po, 2008

11. Maruejols Edith, *Faire je[u] égal — Penser les espaces à l'école pour inclure tous les enfants*. Joinville-le-Pont, Éditions Double ponctuation, 2022

12. Yves Raibaud, *La ville faite par et pour les hommes*, Éditions Belin, 2015

13. M. Jaspard, E. Brown, S. Condon, *Enquête ENVEFF*, INED, 2000

14. Voir : <https://virage.site.ined.fr/>

15. *Transports en commun, lancement d'un comité contre les violences faites aux femmes*, Vie Publique, 2023.

16. M.Debrincat, C.Dupart, C.Laurant, *Étude sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles faites aux femmes dans les transports publics*. FNAUT, 2016

17. Article à propos de l'enquête menée par Bordeaux Métropole sur le harcèlement dans les transports publics

Ainsi les peurs, inculquées dès l'enfance aux femmes, sont renforcées par leur vécu des espaces publics : sifflements, interpellations, remarques déplacées, insultes, pelotage, et autres formes pénibles du harcèlement urbain ordinaire.

Le sentiment d'illégitimité et l'inversion de la culpabilité

Il est difficile pour les femmes de se sentir à l'aise, dans certains espaces publics. Elles peuvent éprouver un sentiment plus diffus que l'insécurité : le sentiment de prendre des risques donc de devoir multiplier les précautions. Parce que s'il leur arrive quelque chose, ce sera de leur faute, elles auront été imprudentes. C'est le processus d'inversion de la culpabilité, qui fait porter aux victimes la responsabilité de ce qu'elles subissent et ne leur permet pas de sentir légitimes dehors, dans certains lieux, à certaines heures... Ces facteurs cumulés peuvent constituer des rappels à l'ordre du style « Femmes, votre place est au foyer, au service de votre conjoint, de vos enfants, et non dehors à baguenauder. »

Le poids d'aménagements urbains inappropriés et anxiogènes

Le sentiment d'insécurité et les pratiques d'autorestriction ne résultent pas seulement des interactions entre hommes et femmes, l'aménagement urbain joue évidemment un rôle. La conception d'un espace n'est jamais neutre, il reflète l'état des relations sociales, des idées dominantes et du partage du pouvoir de décision. Historiquement, la ville a été longtemps conçue pour un homme jeune, actif, en bonne santé, valide, seul, souvent motorisé et sans contrainte familiale. L'espace public a été conçu, planifié d'en haut, « par et pour des hommes », tant sur le plan symbolique que sur le plan matériel (voir les travaux d'Yves Raibaud, géographe du genre et son ouvrage *La ville faite par et pour les hommes*). Ainsi certains types d'aménagements urbains peuvent être anxiogènes : les terrains vagues, les dents creuses, les lieux à l'abandon, les espaces mal éclairés la nuit. Tout ce qui peut s'apparenter

à des zones de non-droit est source d'inquiétude pour les femmes (et pas seulement pour elles d'ailleurs), car dans les zones de non-droit, le risque c'est que la loi du plus fort prime. Sur la question des aménagements, je conseille de renvoyer aux guides référentiels, *Genre et espace public*, réalisés par la Ville de Paris.

Femmes et hommes ne jouissent donc pas du même droit à la ville

L'étude de Marylène Lieber, *Genre, violences et espace public*, publiée en 2008 a montré que dans tous les milieux sociaux, la plupart des femmes ont recours à des stratégies de protection, d'évitement, quand elles savent qu'elles vont devoir, par exemple, rentrer tard le soir. Les récentes marches exploratoires et enquêtes montrent que les jeunes femmes se protègent, elles choisissent leur tenue vestimentaire en fonction des lieux et des heures de leurs déplacements, contournent certaines rues, se vissent des écouteurs sur les oreilles, etc.

D'autres essaient de s'invisibiliser en tant que femmes, elles évitent tous marqueurs de féminité. Et bon nombre de femmes [jeunes ou adultes] contournent certains lieux, certaines rues, ponts, tunnels, elles évitent d'entrer dans tel ou tel café, il leur arrive même d'éviter de passer devant certains de ces cafés. Elles renoncent à se déplacer en transports en commun ou à pied à certaines heures. La plupart des femmes y réfléchissent à deux fois quand elles doivent rentrer seules, tard le soir.

Plus généralement on retrouve de fortes inégalités dans le domaine de la pratique sportive libre : en effet, même si les équipements sont officiellement destinés aussi bien aux filles qu'aux garçons, dans la réalité quotidienne, ce sont les garçons qui investissent ces espaces, il n'y a pas de mixité dans l'usage de ces équipements « De nombreux travaux ont montré que dans la pratique sportive libre (football de rue, skateboard, etc.) les valeurs de virilité et d'entre soi masculin sont confortées. [...] C'est l'amorce de l'invisibilité de la question de la place des filles [dans l'espace public]

et finalement des filles elles-mêmes¹⁸. » Voir aussi la recherche-action « pour qu'activités de loisirs riment avec égalité. »

De tous ces éléments il résulte un phénomène d'auto restriction du droit à la ville : passée une certaine heure, les femmes sont moins présentes dans l'espace public

Or, moins il y a de femmes dans la ville, moins les femmes osent sortir, on est là dans un cercle vicieux et promouvoir le droit à la ville c'est enclencher une spirale vertueuse et redonner droit de cité aux femmes.



Les impacts sur l'égalité femmes-hommes

Ces entraves à la liberté de circuler traduisent et renforcent bien d'autres inégalités, car les inégalités s'imbriquent, comme le montre l'ouvrage de R. Prat, *Exploser le plafond*. Quand elles ne peuvent pas exercer pleinement leur droit à la ville les femmes sont empêchées dans bien d'autres domaines : empêchées d'accéder à certains métiers, à certaines formations, à certaines activités sportives, culturelles, associatives, citoyennes (instances de concertation) et ainsi de suite.

Le sentiment d'illégitimité et les stratégies fatigantes que des femmes mettent en place peuvent avoir des effets délétères sur leur qualité de vie. Le harcèlement a des effets particulièrement négatifs, sous plusieurs aspects : il est générateur de stress, dont on sait qu'il est néfaste pour la santé ; ainsi une forte charge émotionnelle négative vient s'ajouter à la charge mentale qui pèse sur beaucoup de femmes ; de plus, le harcèlement détériore l'estime de soi, les femmes se sentent traitées en objets, humiliées, et le fait de ne pas pouvoir réagir (par crainte d'une escalade de la violence) nuit à l'image qu'elles ont d'elles-mêmes. Enfin les neurosciences ont montré

que le processus d'idéation fonctionne particulièrement bien quand les personnes sont en mouvement, se déplacent ; la vigilance que demandent les stratégies de protection monopolise l'attention, et empêche les femmes de se projeter dans des projets professionnels ou de vie ; le harcèlement c'est du vol de temps de cerveau particulièrement dommageable dans une société d'économie de l'attention. On peut trouver un bon antidote à ces effets délétères dans l'ouvrage d'Irène Zeïlinger, *Petit manuel d'auto défense...*

Un sujet qui émerge comme question de société

Les entraves au droit à la ville sont longtemps restées invisibles en tant que phénomène de société, comme c'était le cas auparavant pour les violences conjugales.

Mais depuis quelques années, des groupes militants se sont emparés de la question du harcèlement de rue et du harcèlement dans les transports.

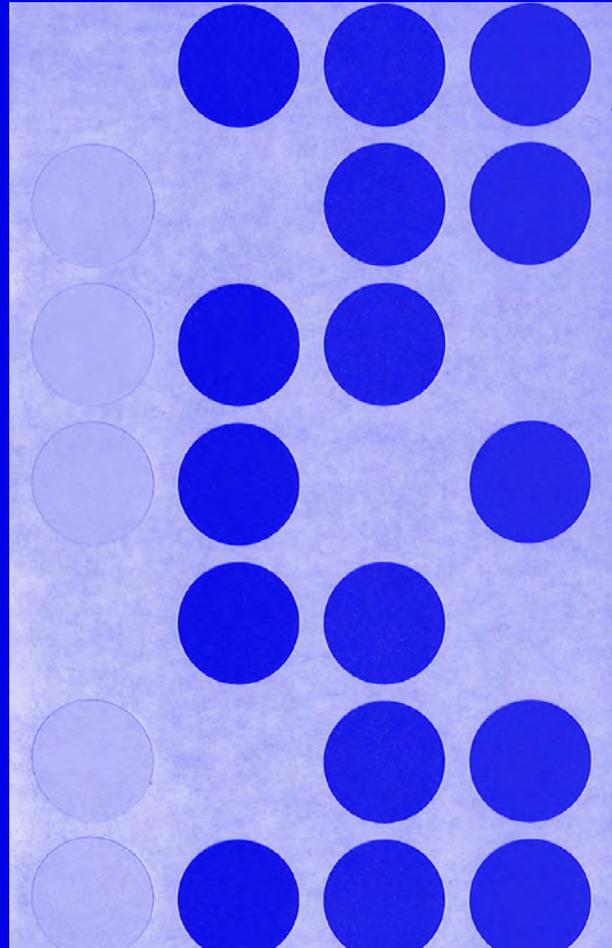
Le mouvement #metoo a largement contribué à faire évoluer les mentalités sur les thèmes du consentement positif, des zones grises du consentement, de la culture du viol.

De plus en plus souvent les pouvoirs publics s'intéressent à la place des femmes dans la ville, à leur légitimité et à la prise en compte du genre dans les aménagements. (Voir, entre autres, les Guides référentiels produits par la Ville de Paris)

Et avec les marches exploratoires, on œuvre à faire passer du sentiment d'insécurité au sentiment de légitimité, en insistant sur le droit des femmes à être libres de circuler.

¹⁸. Maruéjols É. « La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde », *Agora débats/jeunesse*, n° 59, p.89

bibliographie et références



Ouvrages

Structures urbaines et réclusion des femmes, Claude Enjeu, Joana Savé, alias M. Coornaert, D. Poggi, Les femmes s'entêtent, Revue Esprit, avril-mai 1974.

Du côté des petites filles, Elena Gianini Belotti, Éditions de femmes, 1974.

Quoi de neuf chez les filles ? Christian Baudelot et Roger Establet, Éditions Nathan, 2007.

Enquête ENVEFF, M. Jaspard, E. Brown, S. Condon, INED, 2000.

Droit de Cité pour les femmes, C. Bulot, D. Poggi, Éditions de l'atelier, 2004.

Femmes et villes, sous la direction de S. Denèfle, Presses Universitaires François-Rabelais, 2004.

Genre, violences et espace public, M. Lieber, Éditions Sciences Politiques, 2008.

Petit manuel d'autodéfense à l'usage de toutes les femmes qui en ont marre de se faire emmerder sans rien dire, H. Zeilinger, Éditions Zones, 2008.

Des femmes plus visibles dans une ville plus sûre, MD de Suremain, D. Poggi, Revue Territoires, janvier 2011.

La ville faite par et pour les femmes, Y. Raibaud, Éditions Belin, 2015.

Enquête VIRAGE, E. Brown, A. Debauche, C. Hamel, M. Mazuy, INED, 2015.

Le mythe de la virilité, un piège pour les deux sexes, O. Gazalé, Éditions Robert Laffont, 2017.

Harcelées, A. De Villaine, Éditions Plon, 2019.

Exploser le plafond, R. Prat, Éditions Thomas Bout, 2021.

Faire je(u) égal [La mixité dans les espaces scolaires], E. Maruéjols, Éditions Double Ponctuation, 2022.

Liens internet

Guides Référentiels Genre et Espace public de la Ville de Paris : <https://www.paris.fr/pages/genre-et-espace-public-18033>

Les 7 Réveils du genre : <https://www.paris.fr/pages/genre-et-espace-public-18033#les-reveils-du-genre>

Blog sur l'égalité femmes-hommes dans l'espace public et sur les marches exploratoires : <https://aplacesegales.wordpress.com>

Pour télécharger la Recherche-action : « Pour qu'activités de loisirs riment avec égalité » : www.egalsport.com

Enquête VIRAGE : <https://virage.site.ined.fr/>

Film de 18 min qui décrit la méthode des marches et qui donne aussi la parole aux marcheuses : www.youtube.com/watch?v=03bRACdxAns

Film sur les marches à la Goutte d'Or : <http://dai.ly/x5ep4zo>

Film de la Plateforme Européenne des mobilités : https://www.youtube.com/watch?v=gMr_JzT-Qlk

Lien pour les travaux du Haut Conseil à l'Égalité : www.haut-conseil-egalite.gouv.fr

Lien pour les ressources du Centre Hubertine Auclerc : <https://centre-hubertine-auclerc.fr>

Rapport France Médiation : <https://www.vie-publique.fr/rapport/35988-quand-les-femmes-changent-la-ville-rapport-de-lexperimentation>

Projet Crocodile : <https://www.tumblr.com/projetcrocodiles>

Outil vidéo pour la sensibilisation des jeunes filles aux inégalités : http://www.dailymotion.com/video/x4wtpxh_93-2113-realise-en-2013-par-le-college-la-courtille-de-saint-denis_news

Exploration de la notion de consentement : https://www.youtube.com/watch?v=S-50iVx_yxU

fiche pratique

Nombre de marcheuses : lieu : météo :

Date : heure de début et de fin :

Globalement, comment vous sentez-vous ici, dans cette partie du quartier ? Qu'est-ce qui vous met à l'aise, qu'est-ce qui vous met mal à l'aise ?

1 savoir où on est et où on va

Est-ce facile de se repérer, de s'orienter quand on doit se déplacer ? Et les noms de rues, d'avenues, y a-t-il des noms de femmes célèbres ? Avez-vous des améliorations à suggérer ?

Est-ce que les arrêts de bus ou de transports sont accessibles pour vous, bien situés, et signalés ? Y a-t-il des choses à améliorer ?

2 voir et être vue

Au niveau visuel, que pensez-vous de l'éclairage ? Est-ce que vous pouvez voir facilement aux alentours ? Est-ce qu'il y a des endroits où l'espace n'est pas bien dégagé du point de vue visuel ? Est-ce que cela vous gêne ? Expliquez.

Avez-vous des améliorations concrètes à suggérer ?

3 entendre et être entendue

Qui est présent actuellement ? Qui est absent dans ce secteur ? [Selon les moments, matin, après-midi, soir, comment ce lieu est-il fréquenté ?]

En cas de besoin, pourriez-vous demander de l'aide ? Auprès de qui ?

Avez-vous des recommandations, des propositions à faire ?

4 qualité de l'entretien et de la propreté

Comment trouvez-vous l'entretien général de cet endroit ? Est-ce que vous remarquez des traces de mauvais entretien ? Si oui, lesquels ? [saleté, vandalisme, etc.]

Quelles seraient vos suggestions pour améliorer l'entretien ?

5 aménagement du secteur, environnement

Comment trouvez-vous l'aménagement de cette partie du quartier ?

Et vos impressions sur les espaces verts ? Les équipements sportifs ? Les jeux ? Qui les occupe ? Et les publicités qu'en pensez-vous ? Qu'est-ce qui vous met à l'aise, et met mal à l'aise ?

Quelles sont vos recommandations ?

6 convivialité et recours

Dans cette partie du quartier, y a-t-il des endroits de rencontres, de convivialité, des activités associatives, des activités sportives et/ou culturelles, des commerces, des services, des fêtes ? Si oui, lesquels ? Vous arrive-t-il de les fréquenter ?

Si non, pourquoi ?

Avez-vous des souhaits à formuler pour améliorer la convivialité, le vivre ensemble ?

7 débriefing à chaud : interactions avec les autres pendant la marche

Comment a fonctionné le groupe : les rôles, les prises de notes, l'écoute ?

Qu'avez-vous observé ou appris pendant cette marche (à titre personnel, en groupe), comment les autres personnes ont-elles réagi en vous voyant ? Qu'en pensez-vous ?

Guide réalisé par Dominique Poggi,
Association À Places Égales

Dominique Poggi a suivi des études à Sciences Po et un 3^e cycle à la Fondation Nationale des Sciences politiques. Parallèlement elle a pratiqué, dès l'adolescence, plusieurs arts martiaux et elle est aussi devenue conteuse et musicienne (pianiste, multi-instrumentiste, compositrice). Ses formations initiales (sociologie, arts martiaux, musique) apparemment éloignées les unes des autres, l'ont amenée, au fil des années, à élaborer la Méthode des quatre Intelligences*.

Elle a d'abord travaillé en sociologie urbaine, puis s'est orientée vers les thématiques d'égalité femmes-hommes. Elle a opté pour la recherche-action participative qui vise à développer l'*empowerment* des citoyennes, en s'appuyant sur les savoirs du terrain.

Ce guide méthodologique est le fruit d'un engagement durable en faveur des droits des femmes et d'une longue expérience des questions liées à la place des femmes dans l'espace public. Il a été réalisé afin que les marches exploratoires, leur finalité et leur mode opératoire, soient connus des personnes qui souhaitent promouvoir le droit à la ville pour toutes et tous.

*La Méthode des Quatre Intelligences© : conceptuelle, émotionnelle, corporelle et créatrice. Elle est explicitée plus en détail sur le blog d'À Places Égales. Ces quatre intelligences sont au service de l'émancipation et de la pleine citoyenneté des femmes. Cette méthode peut d'ailleurs également s'appliquer à tout type de public qui souhaite remédier aux inégalités et affirmer ses droits.



Dominique Poggi
Contact pour toute
information sur
mes prestations :
domi.poggi@wanadoo.fr

Remerciements :

Aux marcheuses qui se sont impliquées,
aux collectivités locales et aux universités
qui ont participé à ce dispositif.

Avec le soutien de la Ville de Paris.



À Places Égales

Graphisme: Marion Kueny,
assistée de Camille Deniaz
Impression: Média Graphic, Rennes
ISBN : 978-2-9598400-0-5



Merci à Hélène Bidard et à Christine Guillemaut,
qui ont soutenu, année après année, la réalisation
de marches exploratoires et l'élaboration de ce guide.

les

marchés

**explora —
toires**

— association
À Places Égales